

SOLEIL IMMOBILIER SAS/BOSCHI IMMOBILIER SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 23 novembre 2022 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 14 Novembre 2022 par Me AUBERT Jean-Gaëtan , notaire associé de la SELARL Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT sis à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins et à COSUTELLET 80 C Route de Cavailon MAUBEC (Vaucluse)

La société **SOLEIL IMMOBILIER**, SAS au capital de 500.00 euros dont le siège social est à PERNES LES FONTAINES (84210) 2 Pont de Villeneuve RCS AVIGNON 800 074 882 en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de Avignon le 08.09.2021. Représenté par la SELARL Stéphan SPAGNOLO agissant aux présentes en qualité de mandataire judiciaire de la liquidation judiciaire spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance rendue le 08.03.2022 par Monsieur François ESCHER juge commissaire de cette liquidation

A cédé à la société **BOSCHI IMMOBILIER**, SARL au capital de 100 000 euros dont le siège social est à NYONS (26110) 45 place de la Libération RCS NYONS 449 566 322

un **fonds de commerce** d'agence immobilière sis à Pernes Les Fontaines (84210) 2 Pont de Villeneuve connu sous le nom commercial « SOLEIL IMMOBILIER »

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour

Moyennant le prix de 31 500 euros s'appliquant :

- éléments incorporels pour 30 000 euros
- éléments corporels pour 1 500 euros

Les oppositions seront reçues au siège du mandataire judiciaire sis 10, avenue de la Croix



Ecrit par Echo du Mardi le 23 novembre 2022

**Rouge - Hôtel d'Entreprise « croix rouge »
84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publication légales**

3955027

Publié le 23/11/2022